Accusé de réception - Ministère de l'Intérieu
095-219505856-20261013-2026-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/10/2026

VILLE FRATERNELLE
SARCELLES

CONSEIL MUNICIPAL 2026-154

Séance du 13 octobre 2026

DÉLIBÉRATION

Objet : Convention avec la Fondation Royaumont relative au projet culturel et aux parcours pédagogiques proposés par la Fondation Royaumont à travers l'organisation de projets artistiques et patrimoniaux en direction des établissements scolaires, des accueils de loisirs et des maisons de quartier

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à dix-neuf heures précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 07 octobre 2026, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Bassi KONATE, Maire.

Etaient présents : Christine CHAMPEL, Aristote ZOLA, Khedoudja HADJADJ, Grégory FOURNIER, Laila HAMDAOUI, Marina RIBEIRO, Frédéric BRIDE, Ayzate CHANFI, Stéphanie AMRAM, Nivel DIRIL, Khadidja BOUGUELMOUNA, Mamadou DIALLO, Sambou DIABY, Aicha COULIBALY (Adjoints au Maire), Henrienette MELIZER, Régis RAMOS, Cyril MOUGEOT, Merchat BABOUTANA, Turkan INAN, Laure SISSOKO, Aurélie WALLABREGUE, Cyril ABEL, Inès HERBADJI, Sibiry KONATE, Arif-Emre ATAS, Patricia DELOISON-HUCHER, Chantal GROLIER, Odile STANCIU, Thomas MENDY, Laetitia BEN ATOUIL, François-Xavier VALENTIN, Ali BOUJERFAOUI, (Conseillers municipaux).

Représentés par pouvoir :

Nabil CHABANE	pouvoir à	Arif-Emre ATAS
Samba GASSAMA	pouvoir à	Sambou DIABY
Sihem BSILA	pouvoir à	Laïla HAMDAOUI
Sabrina MESLEM	pouvoir à	Inès HERBADJI
Kévin ZINDY	pouvoir à	Aurélie WALLABREGUE
Ninos OCLIN	pouvoir à	François-Xavier VALENTIN

Absents :
Ul Zaman TAHAWAR, Elodie LEMONNIER, Hassan HAMMANE, Marwa JEBBOURI, Yelikh BOUANDZI, Julia UZAN

Secrétaire de séance : Sibiry KONATE

VILLE FRATERNELLE
SARCELLES

2026-154

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la ville de Sarcelles et de la Fondation Royaumont de développer des politiques conjointes dans le champ de l'éducation artistique et culturelle donnant lieu à un accompagnement concerté des projets d'éducation artistiques et culturelles, mis en œuvre sur le territoire communal,

Considérant la nécessité de favoriser l'accès du jeune public à un patrimoine culturel national d'excellence et de proximité,

Considérant l'offre présentée par la Fondation Royaumont, en proposant :

- des visites animées par des « jeux-parcours » qui transforment la découverte du monument en une aventure captivante en mêlant découverte du patrimoine et plaisir du jeu ainsi que des visites-découvertes permettant d'explorer les lieux emblématiques et enfin des balades thématiques qui mettent l'accent sur la biodiversité et les plantes médicinales du jardin,
- des ateliers de pratiques sur l'art la nature et le jardin, sur la musique et la danse et sur la vie et les arts au Moyen Age,

Sur le rapport présenté par Frédéric BRIDE, Adjoint au Maire, chargé de la culture et de l'outre-mer,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1: Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention pour une période triennale à compter d'octobre 2026.

Article 2: Dit que les dépenses afférentes aux visites et aux ateliers seront imputées sur le budget communal.

Fait et délibéré en séance le 13 octobre 2026.

Le Maire,
Bassi KONATE

Le secrétaire de séance,

Le Maire de Sarcelles,
Certifie le caractère exécutoire du présent acte
Qui a été transmis au contrôle de légalité le 14.10.26
Et notifié ou publié par extrait le 14.10.26
Pour le Maire et par délégation